



Le général Robert Waffo Wanto, sera face à un juge d’instruction à Paris le 28 février 2020.

Ceci fait suite à une plainte déposée par l’ambassade du Cameroun à Paris. En effet, l’hebdomadaire panafricain Jeune Afrique, informe dans sa parution du 2 février 2020, que l’activiste camerounais Robert Waffo Wanto, président du Conseil des Camerounais de la Diaspora comparaitra le 28 février devant un juge d’instruction à Paris.

L’activiste politique, membre de la brigade anti-sardinards, avait déjà été notifié des chefs d’accusation qui pèsent contre lui, après le saccage de l’Ambassade du Cameroun à Paris.

Le général Wanto selon Jeune Afrique, a admis avoir organisé la manifestation à la représentation diplomatique du Cameroun dans la capitale française. Mais il affirme que les choses ont dégénéré suite à l’intervention des forces de l’ordre françaises. Il sera défendu par l’avocate camerounaise, Me Florence Ngueyap Noumo.

Pour rappel, une cinquantaine de manifestants se présentant comme des opposants au président Paul Biya avaient envahi le 26 janvier 2019 l’ambassade du Cameroun à Paris, saccageant notamment des portraits du chef de l’État. Ces manifestants qui se filmaient en direct sur la plate-forme Facebook ont pénétré dans les locaux de l’ambassade fermée ce jour

(un samedi), avant d'être évacués par les forces de l'ordre quelques heures plus tard.

L'ambassade, apprenait-on, avait demandé une protection particulière quatre jours avant l'effraction et que, le jour dit, les forces de l'ordre françaises, occupées par les « gilets jaunes », sont intervenues avec plusieurs heures de retard.